

# Dossier de presse



**SESSION DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE**  
30 ET 31 JANVIER 2025





## Sommaire

### Session départementale des 30 et 31 janvier 2025

La session des 30 et 31 janvier a abordé différents sujets d'actualité, au cœur des compétences départementales. Parmi les sujets qui ont été évoqués, on retient :

- **Les orientations budgétaires 2025 : plus de 1,25 milliard d'euros pour poursuivre les politiques du Département malgré un contexte budgétaire extrêmement difficile** p.5
- **En 2024, le Département résolument engagé pour le développement durable** p.10
- **Mobilisation pour l'égalité entre les femmes et les hommes en Ille-et-Vilaine** p.11



## Les orientations budgétaires 2025 : plus de 1,25 milliard d'euros pour poursuivre les politiques du Département

L'Assemblée départementale d'Ille-et-Vilaine a débattu, ce jeudi 30 et ce vendredi 31 janvier, des orientations budgétaires 2025 pour la collectivité. Face à une situation rendue très difficile par la poursuite de la forte baisse de ses recettes, conjuguée à une hausse des besoins en matière sociale et aux incertitudes politiques au niveau national, le Département a dû faire des choix difficiles avec une volonté de maintenir au maximum ses objectifs d'actions pour une société plus solidaire, plus juste et plus écologique.

### Un contexte d'une exceptionnelle gravité

Depuis deux ans, le Département d'Ille-et-Vilaine alerte sur la gravité de la situation budgétaire, confronté, comme les autres Départements de France, à **une chute considérable de ses ressources et, simultanément, à une très forte progression de ses dépenses**, notamment sociales, le plus souvent obligatoires et fixées nationalement.

Avec la suppression de la taxe d'habitation en 2021 et le transfert de la part départementale de la taxe sur le foncier bâti au profit du bloc communal, le Département d'Ille-et-Vilaine est, cette année encore, toujours tributaire des fluctuations économiques puisqu'il n'a **plus aucun levier fiscal à sa disposition pour ses recettes**. A cette situation dégradée des recettes s'ajoute une **augmentation très soutenue des dépenses du secteur social** des Départements. Ce sont ainsi **35 millions d'euros de dépenses de fonctionnement supplémentaires qui s'imposent au Département d'Ille-et-Vilaine**, comprenant des mesures telles que l'évolution du Revenu de solidarité active ou encore la hausse des cotisations de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales. La progression constante du nombre d'enfants confiés au Département exige également de nouveaux moyens pour la protection de l'enfance, premier budget de la collectivité et politique prioritaire. Il en va de même pour ce qui concerne la perte d'autonomie ou le handicap.

Suite à la suppression de toute autonomie fiscale, les Départements sont très **dépendants des projets de loi de finance** pour construire leur budget. Or, l'instabilité actuelle brouille la visibilité sur les recettes et sur les contributions demandées aux collectivités territoriales pour redresser les comptes de l'Etat ; ces orientations budgétaires sont définies alors que l'Etat n'a pas encore de budget 2025.

Toutes ces mesures ont des conséquences directes sur la construction du budget du Département et sur les politiques menées en soutien aux personnes et aux territoires les plus fragiles.

### Un budget global estimé à 1,251 milliards d'euros malgré une évolution limitée des recettes :

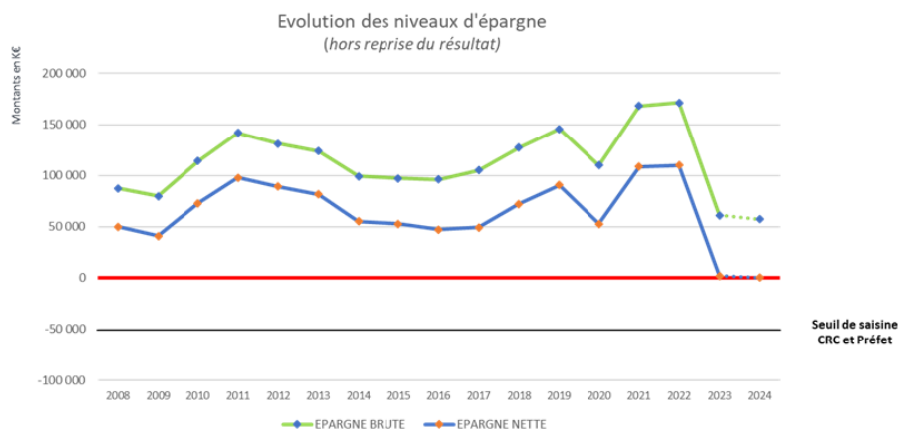
Face à ce contexte d'une exceptionnelle gravité, le Département d'Ille-et-Vilaine se retrouve dans l'obligation de construire un budget avec des choix difficiles mais qui s'imposent.

Concernant les recettes, la TVA et les Droits de Mutation à Titre Onéreux (impôt sur les transactions immobilières) constituent aujourd'hui, à hauteur de plus de 50 %, les principales recettes de fonctionnement pour le Département d'Ille-et-Vilaine. S'agissant des Droits de mutation à titre onéreux (DMTO), le Département a enregistré une nouvelle baisse de produit à hauteur de 24,5 millions d'euros en 2024 soit une diminution de recettes de l'ordre de 76 millions d'euros en deux ans, l'équivalent de près de 30 % de perte.

## SESSION DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Pour ce qui concerne la TVA, qui constitue désormais la première recette du Département, la progression a été limitée à 0,8% sur l'année 2024.

La faible évolution des recettes conjuguée à la progression des dépenses sociales aboutit à une épargne nette quasiment nulle, l'autofinancement des investissements résultant seulement de la reprise des excédents des années précédentes.

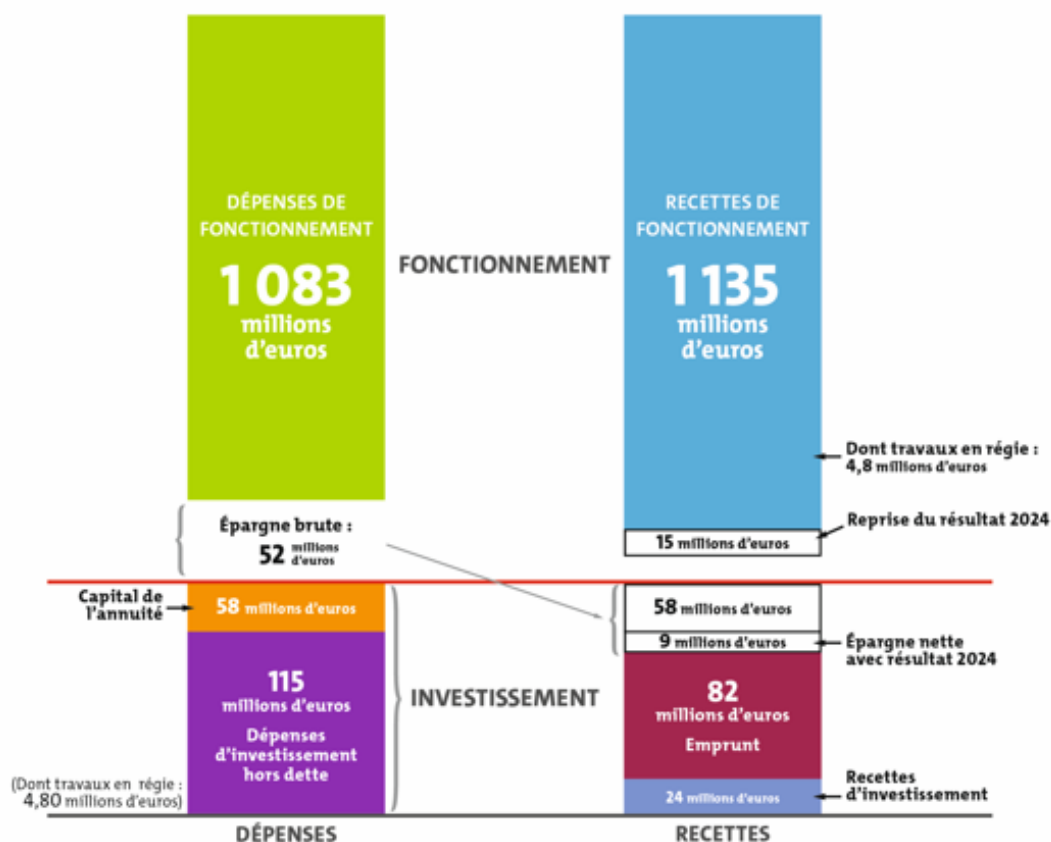


Pour l'année 2025, même si l'estimation des DMTO est prévue légèrement à la hausse (+5% par rapport en 2024), l'évolution des recettes de fonctionnement devrait de nouveau être très limitée. Elles sont estimées à 1 135 millions d'euros pour 2025. Le Département d'Ille-et-Vilaine sera donc amené à construire un budget 2025 avec une évolution des dépenses de fonctionnement fortement limitée (+1,2 % par rapport au budget primitif 2024). De même, la très forte diminution des capacités d'autofinancement conduit à réduire sensiblement le volume des investissements prévu sur 2025 afin de maîtriser l'endettement de la collectivité.

Il apparaît donc nécessaire d'équilibrer, par des choix difficiles, ces hausses obligatoires de dépenses sur le secteur social notamment. A cette fin, **près de 30 millions d'euros de pistes de réduction ont été identifiées pour contribuer à cet impératif**. Les choix qui seront proposés au budget primitif reposent sur les principes suivants :

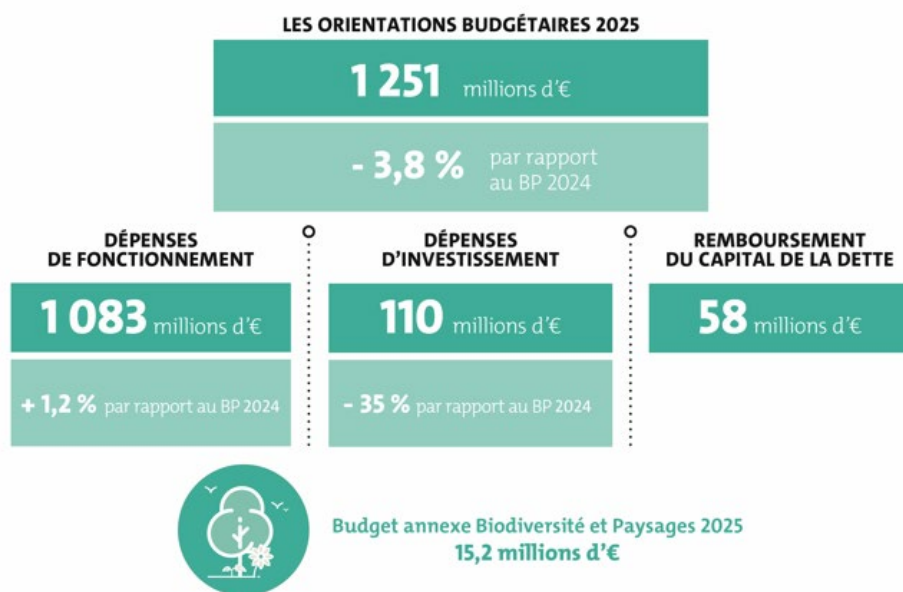
- la priorité donnée à l'exercice par le Département de ses compétences en matière d'action sociale et tout particulièrement en matière de protection de l'enfance ;
- un partage de l'effort sur l'ensemble des politiques publiques.

L'équilibre du projet de budget 2025 devrait être le suivant :



Malgré ce contexte particulier qui impose des choix difficiles pour la collectivité et qui nécessitera un recours conséquent à l'emprunt faute d'épargne, afin de garantir l'équilibre, **le budget global du Département pour l'année 2025 est estimé à hauteur de 1 251 millions d'euros (hors travaux en régie).**

Compte tenu, à ce stade, de la quasi-inexistence de capacité d'autofinancement pour 2025, les investissements ne seront financés que par les subventions et dotations reçues, estimées à 24 millions d'euros, et par l'emprunt. Il est donc prévu **cette année une diminution sensible des dépenses d'investissements à 110 millions d'euros (hors travaux en régie)**, contre 170 millions d'euros au budget primitif 2024 et 128 millions d'euros après les décisions modificatives 1 et 2 en cours d'exercice.



## Les grandes priorités départementales engagées en 2025 pour répondre aux attentes des breillien.nes

Dans un contexte particulièrement tendu, le Département entend assumer pleinement ses compétences en matière sociale. Ainsi le budget consacré à ce secteur, qui comprend la protection de l'enfance, l'autonomie (personnes âgées et personnes handicapées) et l'insertion devrait connaître une augmentation estimée à 3,1 % par rapport au budget primitif 2024. Pour toutes les autres politiques du Département, des pistes de réduction ont de fait été recherchées pour maintenir le budget à l'équilibre.

### Tenir le cap des solidarités humaines avec un budget de 514 millions d'euros hors aide sociale à l'enfance

Au cœur de son action, le Département d'Ille-et-Vilaine a décidé, pour les orientations budgétaires 2025, de maintenir **un niveau d'effort majeur et prioritaire pour les solidarités humaines avec un budget total de 514 millions d'euros**, soit une augmentation de 3,8 % par rapport au budget primitif de 2024 (495 M€).

Le secteur de l'autonomie, qui concerne les interventions en faveur des personnes handicapées et des personnes âgées, enregistre des dépenses supplémentaires liées à la revalorisation des allocations individuelles de solidarité (Allocation personnalisée d'autonomie, Prestation de compensation du handicap notamment). Au total, près de 358 millions d'euros devraient être consacrés à ce secteur, soit une hausse de 1,8 % et de plus de 6 millions d'euros par rapport au Budget primitif 2024.

Au-delà des dépenses d'allocations toujours en croissance, le Département restera pleinement mobilisé pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion avec un budget de près de 156 millions d'euros dont 138 millions d'euros au titre des allocations du Revenu de solidarité active, soit une augmentation de l'ordre de 8 millions d'euros par rapport au budget primitif 2024, intégrant la progression du nombre de bénéficiaires enregistrés en 2024

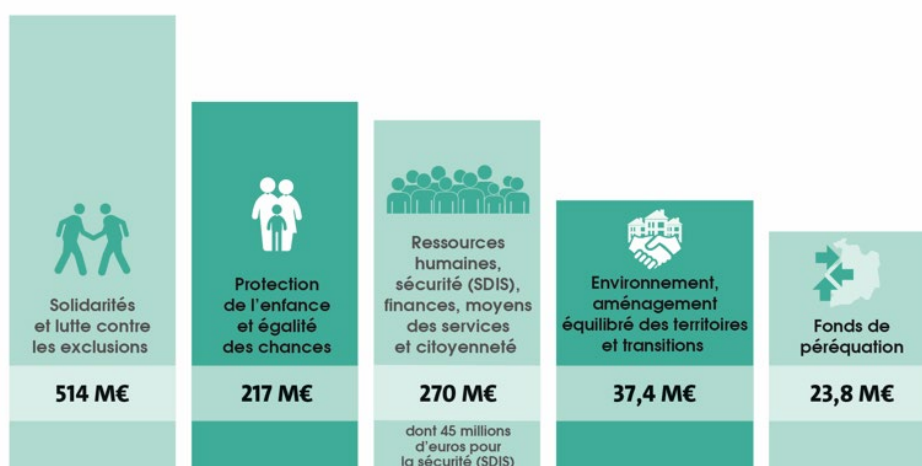


### La protection de l'enfance, toujours une priorité majeure pour le Département

Au vu des besoins toujours croissants, **la protection de l'enfance reste la première priorité du Département, chef de file dans ce domaine avec un budget de 217 millions d'euros.** Ce budget augmente de 1,9 % par rapport au budget primitif 2024, soit plus de 4 millions d'euros de crédits supplémentaires essentiellement consacrés à l'accueil des enfants placés.

### Des pistes de réduction pour les autres politiques du Département

Globalement, les crédits concernant les autres politiques du Département devraient connaître une diminution de l'ordre de 12 millions d'euros. Ces réductions touchent l'ensemble des secteurs, à des niveaux différents compte tenu des obligations du Département dans les secteurs relevant de ses compétences propres.



Chiffres exprimés en millions euros

#### A retenir / chiffres clés :

- Budget global : 1,251 milliards d'euros
- Dépenses de fonctionnement : 1 083 millions d'euros
- Dépenses d'investissements : 110 millions d'euros
  
- Budget annexe : 15,2 millions d'euros
- Hausse de 3,1 % du budget prévu pour le secteur social

## En 2024, le Département résolument engagé pour le développement durable

Le Département d'Ille-et-Vilaine agit au quotidien pour améliorer son empreinte environnementale et accompagner les transitions sur son territoire en veillant particulièrement aux enjeux de justice sociale et d'équité territoriale.

Le rapport du développement durable 2024, qui sera présenté en session, dresse un bilan de l'action de la collectivité en faveur du développement durable et son impact sur le territoire. Ce bilan s'articule autour de cinq enjeux de transition écologique :

- La réduction de ses émissions carbone de 25% en 2028
- La préservation des sols en limitant l'artificialisation et en aménageant les espaces ruraux
- La préservation de la biodiversité et de la ressource en eau
- L'alimentation saine et durable dans les restaurations collectives à travers le projet alimentaire départemental
- La prise en compte des vulnérabilités sociales et environnementales face au changement climatique

En 2025, l'ensemble des feuilles de route auront été définies et de nombreuses actions seront engagées.

## **Mobilisation pour l'égalité entre les femmes et les hommes en Ille-et-Vilaine :**

Fort de son engagement en faveur de l'égalité, le Département d'Ille-et-Vilaine a présenté, lors de la session du 30 janvier 2025, un rapport mettant en lumière à la fois le diagnostic sur la situation de ses ressources humaines ainsi que le bilan des actions menées en 2024 par la collectivité en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, en interne et dans le cadre des politiques qu'il mène sur son territoire.

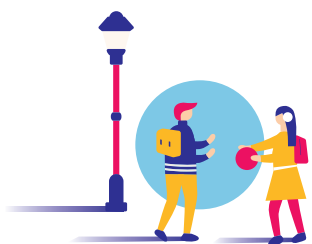
Ce rapport permet ainsi de dresser un état d'avancement du plan d'action départemental en faveur de l'égalité femmes hommes défini pour la période de 2023-2028 qui propose des mesures concrètes pour continuer à améliorer l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous ses champs d'intervention.

A titre d'exemple, le Département poursuivra en 2025 la diffusion de ses outils de communication sur les violences faites aux femmes à destination de tous les acteurs de son territoire, l'organisation de forums sur la puberté et les règles dans les collèges volontaires, des actions de lutte contre la prostitution des mineur.e.s...

# LE DÉPARTEMENT AGIT



- **Il accompagne** les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes en insertion, les familles et les jeunes lorsqu'ils rencontrent des difficultés à une période de leur vie.



- **Il développe** les nouvelles mobilités (routes, réseau cyclable, aires de covoiturage...), construit et entretient les collèges. Il aide les communes et les groupements de communes de toute l'Ille-et-Vilaine.



- **Il promeut** une approche durable du développement : préservation de l'environnement, des espaces naturels sensibles, agriculture responsable et circuits courts...



- **Il soutient** l'éducation, la culture, le sport, la jeunesse et le secteur du tourisme.



## Département d'Ille-et-Vilaine

Service Presse  
Tél. : 02 99 02 41 09  
presse@ille-et-vilaine.fr

1, avenue de la Préfecture  
CS 24218  
35042 Rennes Cedex

[www.ille-et-vilaine.fr](http://www.ille-et-vilaine.fr)